

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

SYNDICAT MIXTE PRODUCTION
D'EAU POTABLE OUEST 35

38 rue du Rocher
35 580 - GUICHEN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 16 MARS 2023**

Nombre de délégués :
- en exercice : 11 - présents : 8
- pouvoir(s) : 1 - absent(s) : 3

L'an deux mil vingt-trois, le seize (16) mars à 15h30, le Comité du syndicat OUEST 35, dûment convoqué le 06 mars 2023, s'est réuni en Mairie annexe de GUIPRY-MESSAC.

PRÉSENTS :

SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	M. DAHYOT (<i>Suppléant</i>)	François LE MERLUS
SM EAU DES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	
	Michel CHAUDAGNE	Christian LEPRÊTRE
REDON AGGLOMÉRATION	Fabrice SANCHEZ	
SM EAUX DU PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	Joël JUTEL

ABSENT(S) : Joël SIELLER, Patrick BAUDY (Excusé), Louis LE COZ (Excusé) ;

POUVOIR(S) : M. BAUDY donne pouvoir à M. SANCHEZ ;

2023-06 – Compte Administratif (C.A.) 2022

Le compte administratif 2022 est présenté aux membres du Comité. Les principaux points sont les suivants :

Les recettes et dépenses de fonctionnement n'ont que peu variées. Toutefois, les charges du chapitre 011 ont augmenté de 11 213 € suite à des dépenses d'analyses d'eau et de mise en place de l'arrêté préfectoral de révision des périmètres de protection du Meneu à PIPRIAC. De manière générale, l'inflation n'a pas eu trop d'impact en 2022.

L'essentiel de l'investissement a porté sur :

- . Les recherches d'eau autour de la station de LANGON ;
- . La fin des travaux sur la station du Meneu et le réservoir de Bodiguel ;
- . Et l'interconnexion vers le Syndicat Mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT.

Préalablement au vote, le Président se retire.

Sous la présidence de M. SANCHEZ, le compte administratif 2022 est mis au vote.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical adoptent le Compte Administratif 2022 résumé dans le tableau ci-dessous :

	<i>Résultat à la clôture de 2021 :</i>	<i>Part affectée à l'investissement (C/ 1068) :</i>	<i>Résultat de l'exercice 2022 :</i>	<i>Résultat de clôture pour 2022 :</i>
Investissement	-870 057,26		929 455,27	59 398,01
Fonctionnement	2 836 165,90	1 385 566,26	- 65 875,68	1 384 723,96
TOTAL	1 966 108,64		863 579,59	1 444 121,97

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 22 / 03 / 2023

- Notification ou publication le : 22 / 03 / 2023

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rémi PITRÉ

